

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 16 mars 2015

CP2015_03_40
id. 1578

L'an deux mille quinze le seize mars , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général ou de son représentant. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. ALBERT, M. ASTOUL, M. BAYLET, M. CAMBON, M. CAPAYROU, M. DESCAZEAX, M. EMPOCIELLO, M. GONZALEZ, M. LAVABRE, M. MARTY, M. MASSIP, M. QUEREILHAC, M. ROGER, M. ROSET

Absent(s) :

M. HEBRAL

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS
PROGRAMME 2014**

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (lignes d'interventions traditionnelles et programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.)).

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45 % (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,

- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection,...) pouvant faire l'objet de déplaçonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la Commission Permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2014

II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,

III - LES MONTANTS DÉFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSÉS,

IV - LE RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

I - OPÉRATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2014

1 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour des subventions en capital

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions		Total Subventions B.P. 2014	Dates Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €		
Bourret	Dégrilleur pour la station d'épuration et 6 ^{ème} tranche d'extension du réseau d'assainissement -Reprise dossier 2012 en annuités - ENV02164	357 585	62 829	---	62 829	26/05/14
	Réseau - Aménagements du poste de relevage de Ramérot - ENV02166/ENV02167	5 070	1 774	507	2 281	26/05/14
Donzac	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Cavagnats - ENV01988/ENV02169	8 361	2 926	836	3 762	26/05/14
Durfort Lacapelette	Station - Mise aux normes de la station d'épuration - Création d'un 2 ^{ème} bassin de lagunage - Tranche 2 - ENV02170	49 965	18 392	---	18 392	26/05/14
Laguépie	Réseau - Réseau de transfert des eaux usées du puits de relevage du Gué vers la station d'épuration - Aménagements du Poste du Gué - Mise en séparatif ruelle Cantou Cité des Baudets et rue du Moulin ENV02009	199 882	47 478	---	47 478	26/05/14
Lamothe-Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	10 280	3 598	1 028	4 626	26/05/14
	Station - Travaux complémentaires d'aménagements sur la station d'épuration et changement de la goulotte du clarificateur - ENV01998/ENV02172	11 743	4 462	1 174	5 636	26/05/14

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions		Total Subventions B.P. 2014	Dates Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €		
L'Honor-de-Cos	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif à Léribosc route de Lafrançaise - Tranche 4 ENV01966/ENV02173	46 093	16 132	4 609	20 741	26/05/14
	Réseau - Déviation du réseau d'assainissement au niveau du Pont de Gesse - RD 959 - Tranche 2 ENV02174/ENV02175	20 464	7 162	2 046	9 208	26/05/14
Saint-Antonin Noble Val	Station - Mise en place d'une table d'égouttage et d'équipements électromagnétiques sur la station d'épuration - Tranche 2 - ENV02085	89 000	20 470	---	20 470	
Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Le Moutet - CD 15 - ENV01723	180 000	39 750	---	39 750	
Verfeil-sur-Seye	Réseau - Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement collectif dans le bourg - ENV02002/ENV02177	29 940	10 479	2 994	13 473	26/05/14
Villemade	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 500 EH avec mise en place d'un réseau de transfert des eaux usées - Station - Réseau ENV02011 Total	440 275 95 225 ----- 535 500	----- 124 064	---	124 064	
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Montricoux - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Lasserre ENV02065	9 200	2 070	---	2 070	
Total 2014 - Subventions en capital		1 553 083	361 586	13 194	374 780	

2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour une subvention en annuités

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
Castelsarrasin	Station - Traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de Castelsarrasin - Tranche 2 - ENV02168	153 339	122 671	26/05/14
Monclar-de-Quercy	Station - Réhabilitation et accroissement des capacités épuratoires de la station d'épuration à 940 EH	431 354	111 167	24/11/14
	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif au lotissement Les Berges du Lac	54 042	24 319	
	ENV01980 Total	----- 485 396	----- 135 486	
Total 2014 Subventions en Annuités		638 735	258 157	

3 - Opérations orientées vers un complément de financement au titre des crédits S.U.R. (Solidarité Urbain Rural)

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subvention proposée au titre des crédits S.U.R. 2014 €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Aucamville	Nouvelle station d'épuration de 1 500 EH à Capmas avec mise en place d'un réseau de transfert des eaux usées		
	Station Réseau	779 216 218 930	
	ENV02026 Total	----- 998 146	----- 513 505
Escatalens	Station - Construction d'une nouvelle station d'épuration de 2 500 EH - ENV02013	1 380 555	341 890
Monclar de Quercy	Station - Réhabilitation et accroissement des capacités épuratoires de la station d'épuration à 940 EH - ENV01989	431 354	95 883
Saint-Antonin Noble val	Station - Mise en place d'une table d'égouttage et d'équipements électromagnétiques sur la station d'épuration - Tranche 2 - ENV01892	89 000	22 250

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subvention proposée au titre des crédits S.U.R. 2014 €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Le Moutet - CD 15 ENV01723	180 000	41 250
Villemade	Construction d'une nouvelle station d'épuration de 500 EH Station Réseau ENV02178	440 275 95 225 ----- 535 500	 130 119
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Montricoux - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Lasserre ENV02179	9 200	2 070
TOTAL		3 623 755	1 146 967

II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2014

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR €
Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Le Moutet - CD 15 ENV01723/2176	169 920	46 728
Lamothe-Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	11 120	* 3 058
TOTAL		181 040	49 786

(*) Lamothe-Capdeville : l'Agence de l'eau a finalement apporté une aide à ce dossier qui initialement était répertorié inéligible aux aides Agence de l'Eau (1^{er} passage en CP du 26 mai 2014).

III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Le Moutet - CD 15 ENV01723/2176	180 000	* 34 272
Lamothe-Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	10 280	1 568
TOTAL		190 280	35 840

(*) La participation prévisionnelle de l'Agence de l'Eau sur le dossier de Sain-Nicolas de la Grave avait déjà été intégrée lors du Budget Primitif pour un montant prévisionnel de 41 250 €. Au vu du nouveau montant d'intervention de l'Agence de l'Eau, de 46 728 €, l'aide départementale est ajustée en conséquence.

IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

PROGRAMMATION 2014		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 204142 sous-fonction 61 opération ASAG	COMPLÉMENTAIRE article 204142 sous-fonction 61 opération ASAC	ANNUITÉS article 20414281 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Le Moutet - CD 15 ENV01723	34 272 19,04 %	---	---
Lamothe-Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	1 568 15,25 %	---	---
TOTAL		35 840	---	---

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

Je vous précise que ces subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours.

Article 204142- sous fonction 61 - opération ASAG :

Autorisation de programme 2014 :	361 586 €
Crédits déjà engagés :	175 232 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	35 840 €
Crédits disponibles :	150 514 €

Article 204142- sous fonction 61 - opération ASAC :

Autorisation de programme 2014 :	13 194 €
Crédits déjà engagés :	13 194 €
Engagé à la Commission Permanente de ce jour :	0 €
Crédits disponibles :	0 €

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide comme suit, la diminution des subventions principales (article 204142, sous-fonction 61 - opération ASAG) suite au positionnement de l'Agence de bassin :

PROGRAMMATION 2014		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 204142 sous-fonction 61 opération ASAG	COMPLÉMENTAIRE article 204142 sous-fonction 61 opération ASAC	ANNUITÉS article 20414281 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Saint-Nicolas de La Grave	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif secteur Le Moutet - CD 15 ENV01723	34 272 19,04 %	---	---
Lamothe-Capdeville	Réseau - Extension du réseau d'assainissement collectif Chemin de Pureye - ENV01981/ENV02171	1 568 15,25 %	---	---
TOTAL		35 840	---	---

- Précise que ces subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 204142, sous-fonction 61 - opération ASAG.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET